

Principes et valeurs
clés pour
décoloniser les
relations avec les
communautés
autochtones

Mes relations

Dewemaagannag



TABLE DES MATIÈRES



CRÉATION DU GUIDE ET COLLABORATIONS	3
LE GUIDE	5
PREMIÈRE ÉTAPE : VOUS INFORMER	6
PRINCIPES DIRECTEURS ET VALEURS	7
Écoute	8
Respect de l'expertise autochtone	9
Réciprocité	10
Responsabilité	11
Rémunération	12
Obtention du consentement	13
Positionnement	14
CONCLUSION : UNE DÉMARCHE À POURSUIVRE	14

Reconnaissance territoriale

Nous tenons d'abord à reconnaître que l'Université Concordia est située en territoire autochtone non cédé. La nation Kanien'kehá:ka est la gardienne des terres et des eaux où nous nous trouvons actuellement. Le territoire Tiohtiá:ke (Montréal) est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations. Aujourd'hui, la ville abrite une population diversifiée d'Autochtones et de personnes d'autres origines. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre la population autochtone et les autres membres de la communauté montréalaise.

À propos du Bureau de l'engagement communautaire

Le présent document a été produit par le Bureau de l'engagement communautaire de l'Université Concordia. Notre service aide les membres de l'effectif étudiant, du personnel, du corps professoral et de la communauté de Concordia qui prennent part à des partenariats entre universitaires et membres de la collectivité ou qui s'intéressent à ce type d'expérience. Nous contribuons à la création de collaborations locales, communautaires et bénéfiques pour toutes les parties prenantes. Nous soutenons des travaux de recherche communautaire, des activités d'apprentissage expérientiel et la définition de pratiques exemplaires en matière d'enseignement axé sur la communauté. La justice sociale étant notre valeur fondamentale, nous privilégions les groupes qui ont été exclus ou rejetés des établissements d'enseignement et nous apportons notre appui aux collaborations qui ont recours à des moyens novateurs pour réduire les inégalités. Plus précisément, nous mettons en application l'engagement de l'Université à nouer des relations durables et significatives avec les peuples autochtones, tel qu'il est décrit dans le [plan d'action sur les directions autochtones](#).

Le présent document évolutif s'inspire de l'expérience des personnes qui l'ont rédigé ainsi que de leurs collaboratrices et collaborateurs. Il a été créé dans le but d'aider les membres allochtones du personnel et du corps professoral de Concordia à développer des collaborations respectueuses, fructueuses et éthiques avec les communautés autochtones. Nous entendons mettre à jour le texte pour corriger toute erreur et y inclure des informations, des perspectives et des pratiques inédites au besoin.

CRÉATRICES DU GUIDE



Geneviève Sioui

Kwe. Je suis Geneviève Sioui, membre de la nation Wendat et coordinatrice, engagement communautaire autochtone au Bureau de l'engagement communautaire de l'Université Concordia. J'ai grandi à Québec, près de la communauté de mon père et de mon grand-père, Wendake.

J'ai découvert la recherche communautaire lorsque j'étais étudiante en anthropologie en travaillant avec des chercheuses qui entretenaient des relations de longue date avec des peuples et organismes autochtones. Ces femmes, qui possédaient des années d'expérience dans le milieu universitaire, m'ont permis d'apprendre et de contribuer à leurs travaux, mais ont surtout établi les principes de base de la collaboration avec les communautés autochtones.

Ces années formatrices d'assistante de recherche ont éveillé en moi le désir de travailler directement auprès des communautés et de consacrer mon énergie à organiser, à mobiliser, à soutenir, à honorer, à apprendre avec les autres et grâce aux autres, à défendre les intérêts, à exécuter plusieurs tâches à la fois et à travailler sans relâche avec des personnes animées du même esprit que moi.

Mon identité mixte, mon statut de femme autochtone en milieu urbain et mes expériences professionnelles en recherche, en éducation des Autochtones et en organisation communautaire colorent mes valeurs et principes. Ils éclairent mon travail à l'Université Concordia, où je soutiens des partenariats entre les membres du milieu universitaire et de la communauté, et m'aident à déterminer si nous respectons les attentes, les protocoles et les pratiques adoptées par les communautés dans notre parcours vers l'élimination des inégalités.



Amanda Shawayahamish

Boozhoo. Je suis Amanda Shawayahamish, Anishinaabe d'Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek, une petite communauté située à trois heures au nord-est de Thunder Bay, en Ontario. Je suis arrivée à Tiohtià:ke (Montréal) il y a environ neuf ans pour poursuivre mes études.

J'ai vécu ma première expérience de recherche autochtone dans le cadre du programme d'études des peuples autochtones à l'Université Concordia. Dans son cours sur la décolonisation des méthodologies de recherche, une professeure autochtone m'a ouvert les yeux et l'esprit. Cette révélation m'a menée à abandonner l'étude de la biologie afin de me consacrer à l'étude des peuples autochtones.

J'ai entrepris mon parcours professionnel comme assistante de recherche dans le cadre d'un grand projet de recherche communautaire autochtone dirigé par un chercheur allochtone. À ce titre, je devais notamment collaborer avec des communautés autochtones partout au Québec. L'expérience que j'en ai tirée m'a incitée à poursuivre ce type de travail.

Je suis maintenant inscrite au programme d'études individualisées (M.A.) à l'Université Concordia. Ce programme me permet de prendre part à des travaux de recherche autochtone et à l'élaboration de leur méthodologie, ainsi que de tisser des liens avec d'autres chercheuses et chercheurs autochtones à Montréal. Ma thèse portera sur un projet de recherche-crédation décolonisée sur les contes et le perlage autochtones.

Je suis assistante de projets au Bureau de l'engagement communautaire. Je participe à l'élaboration des lignes directrices pour l'engagement communautaire autochtone à l'Université Concordia et je contribue à tisser des liens et nouer des collaborations avec les organismes autochtones de Montréal ainsi que les professeurs, étudiants et employés autochtones.

COLLABORATIONS



Allan Vicaire, Mi'kmaw de Listuguj, conseiller principal aux directions autochtones, Vice-rectorat exécutif aux affaires académiques, Université Concordia



Celeste Awashish, Crie de Mistissini, étudiante, Baccalauréat en sciences de l'éducation, spécialisation en enseignement préscolaire et primaire



Iako'tsi:rareh Amanda Lickers, Seneca des Six Nations de la rivière Grand



Katsistohkwi:io Jacco, Kanien'keha:ka de Kahnawa:ke, membre du clan de l'ours



Michelle Smith, Métisse de la rivière Rouge, réalisatrice, éducatrice et doctorante à l'Université McGill



Véronique Picard, Huronne-Wendate et Québécoise, doctorante à l'Université Concordia



Vicky Boldo, Crie et Métisse, adoptée dans les années 1960, mère, fille, sœur, tante et kohkum

Illustrations et graphisme d'Amanda Ibarra, Kanien'keha:ka de Kahnawa:ke, Chilienne, graphiste à la pige et spécialiste du perlage

Mise en forme par Mel Lefebvre, Métis de la rivière rouge, Nehiyaw, Française et Irlandaise. Spécialiste en tatouages traditionnels, artiste, écrivaine et doctorante à l'Université Concordia.

Nous tenons à remercier Bimadoshka Pucan, Jason Lewis, Manon Tremblay et Monica Mulrennan pour leur soutien et leur apport.

LE GUIDE

En tant qu'Autochtones évoluant dans un établissement allochtone d'enseignement supérieur, nous sommes souvent sollicités pour notre savoir, nos expériences et nos relations avec les communautés autochtones. Ces demandes découlent d'une sensibilisation accrue aux inégalités, d'un désir d'intégrer la diversité des perspectives et de la volonté de défendre les intérêts des Autochtones. Les universités qui répondent aux [appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation](#), ou qui suivent un processus d'autochtonisation ou de décolonisation devraient effectivement consulter des expertes et experts autochtones.

Après des années de participation à des consultations, de conseils prodigués, d'expériences de collaboration positives et négatives et de conversations avec nos collègues et nos pairs, nous avons décidé de produire ce document afin de jeter les bases d'une réflexion sur les **pratiques exemplaires de collaboration avec les communautés autochtones**. Vous y trouverez nos **points de vue** et ceux de collaboratrices et collaborateurs autochtones sur ce qui nous semble être une **bonne collaboration**.

Nos objectifs généraux sont les suivants :

- **focaliser les perspectives autochtones** sur l'engagement communautaire;
- encourager une **réflexion sur les motivations** à solliciter les membres des communautés autochtones;
- **formuler des conseils** pour passer de la réflexion aux gestes concrets.

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE?

Le présent document s'adresse à **toute personne ou organisation en relation avec des personnes ou des communautés autochtones**, car il fournit des outils pour changer les relations de pouvoir entre les communautés autochtones et allochtones. Les établissements d'enseignement comme les universités, où l'on observe un intérêt accru pour l'inclusion des points de vue et du savoir autochtones dans l'apprentissage, l'enseignement et la recherche, le trouveront particulièrement utile. Ce guide est surtout **une invitation à agir** contre l'extraction du savoir et de l'expertise des Autochtones par les individus.

Ce guide vise à soutenir :

- les personnes et groupes qui souhaitent apprendre des pratiques exemplaires de collaboration avec les personnes, organismes ou communautés autochtones;

- les collaboratrices et collaborateurs de longue date des Autochtones qui veulent améliorer et approfondir leurs relations par l'autoréflexion.

QUE CONTIENT CE GUIDE?

- Des valeurs et principes essentiels à l'établissement de bonnes relations.
- Des témoignages et conseils de personnes autochtones.

NOTRE MÉTHODE

Nous reconnaissons et comprenons **la colonisation comme un processus continu** qui nuit à l'établissement de relations respectueuses et équitables entre Autochtones et allochtones. Les établissements d'enseignement, notamment les universités, ont rendu et continuent de rendre les Autochtones invisibles en leur sein.

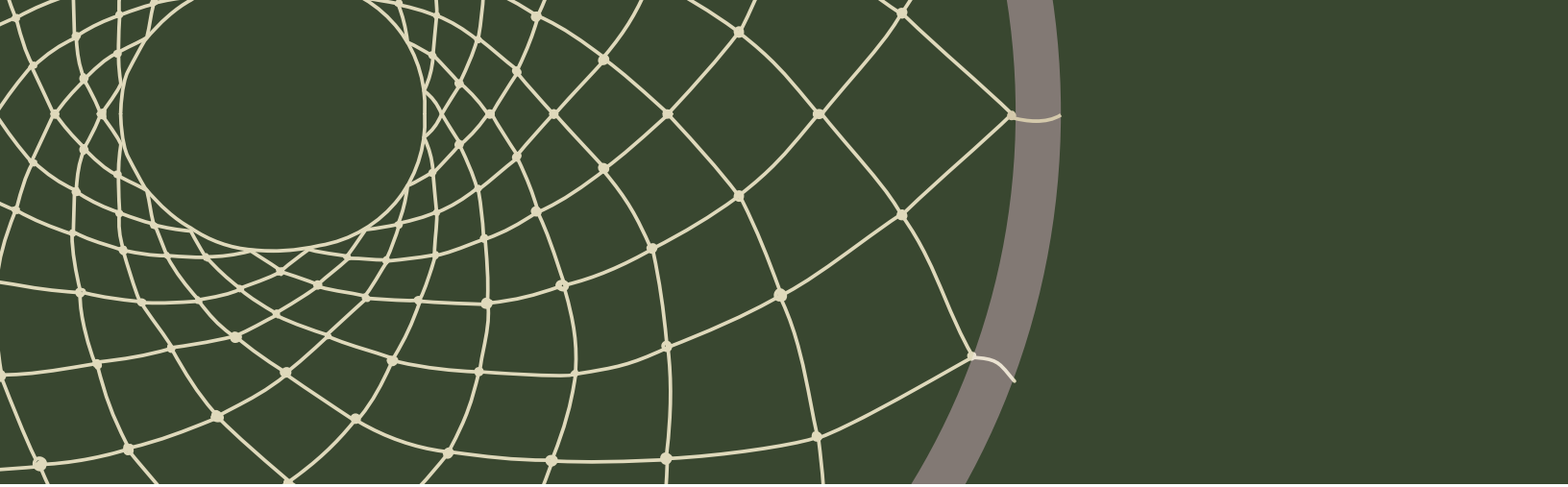
Tout au long de votre lecture, nous vous invitons à exercer votre pensée critique et à remettre en question les déséquilibres de pouvoir dans vos relations personnelles et professionnelles.

« Comprendre les déséquilibres de pouvoir, c'est comprendre le racisme [...] et se préparer à le combattre. » – Amanda L.

Les politiques et pratiques des gouvernements coloniaux, comme la doctrine de la découverte, la Loi sur les Indiens et le système des pensionnats autochtones, ainsi que les nombreux cas de suppression et d'omission de la présence autochtone dans les récits historiques, ont contribué au rejet du savoir et à la dépossession des peuples autochtones. Bien que certaines injustices historiques aient été relevées et réparées, les structures et discours coloniaux persistent. Il en résulte une iniquité dans l'accès à l'éducation, aux ressources, à la justice et aux connaissances.

Dans les universités, la colonisation se manifeste par :

- la marginalisation du contenu autochtone ou son absence dans les programmes d'études (en dehors des programmes d'études autochtones);
- une sous-représentation des Autochtones parmi les membres du personnel, le corps professoral et l'effectif étudiant;
- la difficulté d'accepter la nature fiable et valide du savoir et des méthodologies autochtones;
- des expériences de racisme et des microagressions;
- l'absence de sécurité culturelle;
- l'inclusion de façade;
- la diversité performative.



Nous croyons que la collaboration entre universitaires et Autochtones devrait :

- donner du pouvoir aux peuples autochtones en canalisant leur expertise et leurs voix;
- contribuer à la justice sociale;
- combattre les systèmes oppressifs.

Les relations et collaborations avec les peuples autochtones ne devraient pas principalement :

- être motivées par une obligation morale (c.-à-d. la charité, la bonne conscience ou le bon sentiment qu'elles procurent);
- faire preuve d'opportunisme (p. ex. en visant l'obtention d'un financement de recherche plutôt qu'en étant menées par la communauté et axées sur ses priorités);
- servir à valider votre travail (p. ex. demander à des collaboratrices et collaborateurs autochtones d'approuver vos résultats ou la mise en œuvre d'un programme);
- servir à rehausser votre statut personnel ou professionnel¹;
- faire bien paraître votre employeur.

LA PREMIÈRE ÉTAPE : VOUS INFORMER

La clé de la collaboration réside dans l'établissement de relations à long terme. C'est la seule façon de comprendre et de rassembler les besoins, les perspectives et les connaissances autochtones. Nous nous faisons souvent demander comment nouer ces relations. Cette question est valable, mais nous tenons à souligner ceci :

L'absence de relations avec les peuples autochtones est **une invitation à approfondir votre connaissance de nos réalités.**

Avant de chercher à collaborer :

1. **informez-vous** sur le territoire où vous vous trouvez et sur ce que ces nations autochtones s'attendent de vous comme invité;
2. **écoutez** les personnes et communautés autochtones que vous rencontrez afin de comprendre leurs besoins;
3. **réfléchissez** sur vos propres motivations à chercher une collaboration;
4. **ne présumez pas** que toutes les nations autochtones ont les mêmes valeurs et protocoles.

Nous vous conseillons de commencer par utiliser des outils d'apprentissage autonome² afin de ne pas transférer le fardeau de vous informer aux Autochtones. En vous renseignant sur les réalités autochtones d'aujourd'hui et d'autrefois, vous comblerez votre déficit de connaissances et ferez un geste concret pour approfondir vos réflexions et répondre aux priorités et besoins des Autochtones.

Une autre étape importante consiste à faire vos recherches et à vous informer sur les initiatives, programmes et travaux semblables à votre projet afin de vous éclairer, de valider sa pertinence et d'éviter la duplication des efforts.

« [Les allochtones] qui souhaitent fournir un service ou un programme dans une communauté doivent faire leurs devoirs. Ils doivent se renseigner sur ce qui a été fait au Canada, sur les programmes semblables à celui qu'ils veulent mettre sur pied. » – Allan

Le processus visant à nouer des relations n'est pas linéaire et ne comprend pas d'étapes précises. Il exige que vous ouvriez votre esprit à une façon différente d'apprendre et de tisser des liens.

1 Carter, J., T. Pearce, et C. Jacobson. « Working the Academy: A Form of Giving Back? ». Giving Back: Research and Reciprocity in Indigenous Settings, par R. D. K. Herman, Oregon State University Press, 2018, p. 34.

2 Université Concordia, Mikana et le Réseau de la communauté autochtone de Montréal (le RÉSEAU). *La boîte à outils décoloniale*. 2022, www.concordia.ca/fr/a-propos/engagement-communautaire/bureau/projets/boite-a-outils-decoloniale



PRINCIPES DIRECTEURS ET VALEURS

Cette section porte sur les valeurs et principes importants pour les Autochtones dans leurs relations avec d'autres nations. Ces éléments seront donc primordiaux dans votre collaboration avec nos communautés :

- Écoute
- Respect de l'expertise autochtone
- Réciprocité
- Responsabilité
- Rémunération
- Obtention du consentement
- Positionnement

Ces principes et valeurs s'appliquent à divers contextes de collaboration, comme un projet de cours avec une communauté, l'élaboration d'une proposition de recherche, la création d'un comité consultatif ou l'embauche d'Autochtones.

Pour vous aider à mettre en pratique les valeurs et principes décrits en détail dans ce guide, nous avons inclus des questions auxquelles vous pouvez réfléchir. Après avoir lu une section, prenez le temps de répondre aux questions qui s'afficheront en lien avec votre projet. Cette activité vous aidera à intégrer une pratique d'autoréflexion et à renforcer les mailles de votre toile en vous fondant sur les valeurs et principes autochtones en matière de collaboration. Nous vous invitons à réexaminer vos réponses lorsque vous aurez fini de lire le guide, ou même régulièrement, afin de remarquer l'évolution de vos pratiques de collaboration.

PRINCIPES DE RECHERCHE DE PCAP

Dans le cadre des projets de recherche, bon nombre de ces principes se retrouvent dans, et sont protégés par, les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP^{MD}) des Premières Nations. Recommandés par le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, les principes de PCAP^{MD} affirment que « les Premières Nations sont les seules à contrôler les processus de collecte de données dans leurs communautés, et qu'elles possèdent et contrôlent la manière dont ces informations peuvent être stockées, interprétées, utilisées ou partagées³ ». Mis en application, ils protègent la vision du monde, les connaissances traditionnelles et les protocoles autochtones. Les universités et chercheuses et chercheurs devraient honorer ces principes qui contribuent à bâtir des collaborations réciproques et respectueuses avec les communautés autochtones et qui, surtout, renforcent la gouvernance et la souveraineté autochtones.

3 Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. *Les principes de PCAP[®] des Premières Nations*. Consulté le 9 septembre 2022 <https://fnigc.ca/fr>.

ÉCOUTE

La tradition orale est un mode de transfert des connaissances fondamental pour les communautés autochtones. C'est pourquoi l'écoute est un principe autochtone primordial.

Comment écouter?

- Apprenez à respecter le silence, à attendre et à prêter attention. La société vous impose des échéances et de multiples tâches simultanées, mais sachez que les Autochtones ont leur propre notion du temps.
- Prenez le temps d'écouter les histoires de la communauté parce qu'elles servent à communiquer des expériences et des connaissances.
- Attendez-vous à y trouver des métaphores, des avertissements et des suggestions de pratiques.
- Portez également attention à la communication non verbale, qui est tout aussi importante.
- Évaluez le besoin : votre projet doit répondre à une nécessité, à une demande ou à une préoccupation formulée par la communauté. À l'étape de la conception, la collaboration donne du pouvoir aux communautés et s'écarte des anciennes pratiques, dans lesquelles les Autochtones étaient traités comme des bénéficiaires de services, pour les considérer comme des individus égaux : les Autochtones sont les mieux placés pour savoir ce dont leur communauté a besoin.
- Une fois la collaboration établie, restez à l'écoute et continuez d'entretenir les relations et les partenariats pour lesquels vous avez déployé tant d'efforts.
- Acceptez le fait que certains savoirs sont considérés comme étant sacrés et ne seront pas partagés.

« Écoutez toujours plus que vous ne parlez. L'humilité vous mènera loin. » – Vicky

Nos collaboratrices et collaborateurs ajoutent ceci :

« Le manque de communication amène des malentendus, cela fait partie du processus. »

– Véronique

« Prenez le temps d'écouter et d'intégrer les apports des membres de la communauté dans votre travail, même s'ils s'écartent de votre vision de départ. »

– Katsistohkwiiio

Allan nous rappelle le difficile équilibre à trouver entre l'autonomie et la collaboration :

« [Les allochtones] peuvent faire leurs devoirs (s'informer), mais ils ne peuvent pas exécuter l'ensemble de leur projet sans l'apport de la communauté. »

RESPECT DE L'EXPERTISE AUTOCHTONE

Les personnes et communautés autochtones sont les mieux placées pour savoir ce dont elles ont besoin. Vous collaborez avec des gens qui incarnent des milliers d'années d'expérience sur cette terre. Vous renforcerez vos collaborations en canalisant les diverses expertises des personnes, organismes et communautés autochtones vers un objectif commun.

« Les besoins de la communauté, de l'organisme ou des gens avec qui vous travaillez sont votre point de départ. » – Véronique

« Dans vos recherches, laissez vos collaboratrices et collaborateurs vous guider et faites beaucoup de travail préparatoire pour mener à bien votre projet. »

– Katsistohkwiiio

Comment valoriser l'expertise autochtone?

- Créez un lieu sûr et ouvert permettant aux membres de la communauté d'exprimer librement leurs préoccupations et leurs opinions sur votre projet. Ne présumez pas que votre projet est nécessaire à la communauté ou que vous savez ce dont elle a besoin.
- Réalisez que les expertes et experts autochtones connaissent le contexte local et peuvent juger de la qualité et de la faisabilité du projet.
- Embauchez des collaboratrices et collaborateurs autochtones qui ont vécu dans la communauté pour recueillir, analyser et interpréter les données.
- Décolonisez votre recherche : consultez des sources autochtones, collaborez avec des chercheuses ou chercheurs ou des savantes ou savants autochtones et incluez des témoignages complets (en annexe si nécessaire) plutôt que de juger vous-même de ce qui constitue un contenu valable : vous ferez ainsi preuve de responsabilité et de respect dans vos relations.
- Respectez et reconnaissez la propriété intellectuelle et la souveraineté du savoir des Autochtones.
- Engagez-vous auprès de vos partenaires plutôt que de simplement les consulter.

« J'ai participé à un projet de recherche dans la communauté. J'ai remarqué que nous travaillions beaucoup avec des consultants externes qui ne connaissent pas les dynamiques sociales de la communauté. Ils étaient censés interpréter et analyser les données recueillies. J'aurais aimé voir une meilleure collaboration avec des membres de la communauté et ne pas envoyer toutes les données à l'extérieur. »
– Celeste

« Des thèmes revenaient souvent chez les personnes qui faisaient part de leur expérience. Ils ont éclairé nos activités de défense d'intérêts. Toutefois, nous reconnaissons qu'il est important de préserver l'intégrité du récit de chaque personne et de le respecter dans son ensemble. Notre relation avec la personne implique une responsabilité envers elle. Découper un récit, en extraire des parties et en extraire du sens à l'extérieur de son contexte premier peut s'avérer problématique pour une chercheuse ou un chercheur. » – Michelle

« Les peuples autochtones ne peuvent pas jouir de la souveraineté de leurs récits s'ils sont enregistrés, analysés, fragmentés et interprétés sans leur assistance. En plus d'enfreindre les principes de PCAP, sectionner les récits autochtones brise l'interconnexion entre leurs éléments : le savoir est lié aux personnes, les personnes appartiennent au territoire, elles sont en relation avec les êtres non humains et les esprits. Qu'arrive-t-il à l'esprit du récit et à sa signification s'il est extrait de son contexte et méconnaissable? »

– Michelle

« Honorez sincèrement l'apport de vos collaboratrices et collaborateurs à votre projet et pensez sérieusement à la façon dont les données sont analysées [...]. Je crois qu'une grande partie du travail de décolonisation des données consiste à ne pas classer les expériences des gens en catégories arbitraires et à reconnaître leur intégrité. » – Michelle

« Il est temps pour les voix autochtones d'être entendues au lieu d'être rapportées, traduites, analysées dans des rapports universitaires, et que notre place ne soit pas respectée. » – Amanda S.

QUESTIONS D'AUTORÉFLEXION liées à l'écoute et à l'expertise

1. Quelles sont les motivations de votre projet? (Réfléchissez à vos intentions et cerner les motivations intrinsèques et extrinsèques du projet.)
2. À quel besoin ou quelle priorité de la communauté répondez-vous?
3. Comment vos collaboratrices et collaborateurs autochtones participent-ils à votre projet (quels sont leurs rôles, leurs responsabilités et leur expertise)?

RÉCIPROCITÉ

Nous considérons la réciprocité comme un échange immatériel qui dépasse la durée du projet. Établir une réciprocité, c'est vous assurer que vos collaboratrices et collaborateurs tirent des bienfaits de votre partenariat. Les personnes et les communautés autochtones devraient être les premières à en profiter.

La réciprocité peut s'exprimer de diverses manières :

- un échange d'expertises offrant des avantages mutuels;
- une collaboration renouvelée dans le temps, qui n'est pas « jetable »;
- une offre ou un partage de ressources et de connaissances en retour.

« Si vous pensez faire de la recherche dans, ou avec, une communauté en particulier, demandez si vous pouvez contribuer à d'autres projets de cette communauté tout en exécutant le vôtre. Vous pouvez par exemple offrir de l'aide à la rédaction des demandes de financement, offrir de la formation ou des occasions d'apprentissage pour les jeunes. »

— Michelle

« Rien sur nous sans nous » est un principe contemporain des communautés autochtones, car historiquement, la plupart des travaux de recherche étaient entrepris par des chercheuses et chercheurs et non par les communautés, et les résultats étaient rarement utilisés au service du bien-être des personnes participantes⁴. À une époque où les communautés autochtones remettent en question l'accès et le partage des connaissances à l'extérieur du milieu savant, il est impératif de rendre le savoir aux membres des communautés.

Le rôle des chercheuses et chercheurs est le suivant :

- **faire** en sorte que des partenaires de recherche autochtones participent aux processus décisionnels liés au projet pour appuyer la coproduction et le partage des connaissances;
- **vérifier** que la recherche répond aux besoins définis par la communauté ainsi qu'à ses aspirations, et contribue à accroître le bien-être;
- **s'assurer** que le processus de recherche suit des directives éthiques, comporte des mécanismes de protection, adhère aux protocoles culturels, et requiert une permission avant le partage ou l'utilisation de connaissances autochtones, et que les méthodes de recherche tiennent compte des valeurs culturelles;
- **faire** de la transmission des connaissances aux jeunes générations une priorité;
- **rendre** le savoir accessible à l'aide de moyens appropriés sur le plan culturel et responsables.

4 Carter, J., T. Pearce, et C. Jacobson. « Working the Academy: A Form of Giving Back? ». Giving Back: Research and Reciprocity in Indigenous Settings, par R. D. K. Herman, Oregon State University Press, 2018, p. 48.

RESPONSABILITÉ

Entretenir des relations avec les Autochtones et leurs communautés engendre une responsabilité quant à l'acceptabilité de vos actions et à leur durabilité. C'est essentiel à une coexistence saine⁵. L'établissement de relations est un processus partagé. Il est donc important de vous informer sur les répercussions du colonialisme et l'histoire de la communauté.

« Avant d'entreprendre une collaboration, vous devez comprendre qui nous sommes, ce que nous faisons, les communautés avec lesquelles vous travaillez et l'histoire coloniale. » – Véronique

Vous pouvez notamment vous montrer responsable à l'égard des communautés autochtones en « (...) faisant tout en votre pouvoir pour entretenir des relations respectueuses et positives et en honorant les objectifs et aspirations de la communauté avec laquelle vous travaillez, y compris en défendant ses intérêts dans votre université au besoin » – Michelle

Comment s'exprime la responsabilité?

- Envisagez la participation de membres de la communauté à votre projet.
- Assurez-vous de ne pas exploiter ces personnes ou leurs récits. Offrez une rémunération sous forme de cadeau approprié ou d'argent à celles et ceux qui ont partagé une histoire personnelle ou collective, même spontanément.
- Obtenez son consentement avant de demander à une étudiante ou un étudiant de parler de sa connaissance d'une pratique culturelle et offrez-lui une rémunération.
- Évitez de recueillir des témoignages ou de demander à une aînée ou un aîné de parler d'un sujet délicat si vous n'êtes pas en mesure d'offrir une rémunération adéquate ou un soutien spirituel ou émotionnel approprié.
- Ayez l'humilité d'écouter, d'apprendre de vos erreurs et d'assumer la responsabilité de vos actes.
- Évitez d'insister auprès des membres d'une communauté pour qu'ils vous mettent en contact avec des Aînés afin qu'ils prononcent une allocution d'ouverture lors d'un événement qui n'est pas consacré aux affaires autochtones.

Assurez-vous que tout le monde comprend bien ce qui est demandé sur le plan des ressources, du travail ou des connaissances. Offrez une rémunération lorsque du travail supplémentaire est nécessaire. Faites preuve d'honnêteté et d'ouverture quant à la modification des échéances ou à la quantité de travail attendue.

Allan explique que « les communautés autochtones sont souvent bombardées de demandes de toutes sortes – elles ne peuvent pas répondre à tout, car leurs capacités sont limitées ».

QUESTIONS D'AUTORÉFLEXION liées à la réciprocité et à la responsabilité

- Quels bienfaits vos collaboratrices et collaborateurs autochtones tirent-ils de leur participation à votre projet?
- En quoi votre projet leur est-il utile (réciprocité)?
- Quelle est votre responsabilité à l'égard de la communauté et personnes participant à votre projet?
- Comment la communauté aura-t-elle accès aux résultats? Quelle incidence votre projet aura-t-il sur les générations futures?
- Comment les droits des Autochtones au contrôle et à la propriété des données générées par votre projet seront-ils respectés et reconnus?

RÉMUNÉRATION

L'expertise autochtone repose souvent sur des expériences vécues, des récits et du savoir traditionnel. Toute personne collaboratrice autochtone qui partage son expérience individuelle devrait obtenir une juste rémunération en échange de son temps et de son expertise.

Soyez conscient de l'énergie émotionnelle et mentale que vos collaboratrices et collaborateurs autochtones consacrent à votre projet et prenez-la en considération. Envisagez une reconnaissance et une rémunération proportionnelles à leur investissement en travail, en connaissances, en charge émotionnelle et en ressources. Il pourrait s'agir d'une publication corédigée ou d'une autre forme de reconnaissance de leur rôle et de leurs contributions.

« Le personnel organisateur a été si respectueux. Il s'est assuré de réserver un budget à cet égard et de payer les collaboratrices et collaborateurs autochtones, notamment ceux qui donnaient des présentations ou animaient une activité. » – Vicky

À PROPOS DU TRAVAIL INVISIBLE

Le terme « travail invisible » a été utilisé pour la première fois par les sociologues dans les années 1970 et 1980 afin d'attirer l'attention sur le travail gratuit, non reconnu et sous-valorisé des femmes à la maison.

Les Autochtones « se sentent souvent utilisés comme des symboles de diversité, et on s'attend à ce qu'ils apportent une contribution additionnelle sans reconnaissance ni rémunération quelconque ». Ils doivent par exemple expliquer les cultures autochtones à leurs collègues, subissent des microagressions lorsqu'ils se trouvent dans un groupe, apportent leur aide aux étudiantes et étudiants autochtones sans obtenir de rémunération ni de reconnaissance et consacrent du temps personnel à combattre les problèmes structurels qui les touchent.

Le travail invisible devrait être reconnu, rémunéré et restreint.⁶

Comment offrir une rémunération appropriée à vos collaboratrices et collaborateurs?

- Pensez à la rémunération de vos collaboratrices et collaborateurs autochtones au moment de préparer votre budget et non après.
- Informez-vous sur les pratiques courantes, les tarifs pratiqués par Le Front des artistes canadiens, etc. Lorsque ceux-ci ne s'appliquent pas, cherchez les lignes directrices d'organismes autochtones sur la rémunération des collaboratrices et collaborateurs autochtones.
- Réservez les chambres d'hôtel ainsi que les billets liés au transport et assumez ces dépenses.
- Privilégiez un mode de paiement accessible, efficace et facile d'accès (cartes-cadeaux, argent comptant, bons d'échange).
- Demandez à votre établissement d'assurer le paiement rapide des collaboratrices et collaborateurs autochtones.
- Si possible, les honoraires doivent être versés sur place lors de l'événement ou peu après.
- Assurez-vous que le paiement est rapide et qu'il comprend de préférence une avance si vous vous engagez dans une collaboration à long terme (de plus d'un mois).
- Indiquez à la personne collaboratrice exactement quand elle recevra son paiement.

Revoir régulièrement la rémunération est une pratique exemplaire. Par exemple, Véronique explique que « chaque année, les honoraires sont examinés ». La rémunération des collaboratrices et collaborateurs autochtones est vérifiée, des montants représentatifs de chaque contribution sont définis et les sommes sont augmentées au besoin.

En plus de vous assurer d'avoir les moyens financiers ou matériels d'offrir une rémunération, portez attention à l'expertise que vous sollicitez lorsqu'elle inclut la communication d'une expérience vécue. Tenez-en compte dans la rémunération :

« Ayez conscience de ce que vos collaboratrices et collaborateurs partagent et assurez-vous d'en tenir compte dans leurs honoraires », ajoute Véronique.

Pour en savoir plus, consultez le document [Indigenous Elder and Community Protocols](#) (« protocoles relatifs aux personnes âgées et aux membres des communautés autochtones »). Vous y trouverez des lignes directrices sur la rémunération.

6 Azher, S. « Uncompensated, Unrecognized, and Undervalued Invisible Labor by Faculty of Color in Educational Institutions ». Medium, 1^{er} avril 2020. <https://srazher.medium.com/uncompensated-unrecognized-and-undervalued-invisible-labor-by-faculty-of-color-in-educational-8af35a25b362>

OBTENTION DU CONSENTEMENT

Malheureusement, l'expertise autochtone est souvent sollicitée sans consentement ni rémunération. Depuis la colonisation, on abuse des ressources, du savoir traditionnel, de la propriété intellectuelle et du temps des communautés autochtones. Lorsque vous abordez des personnes ou communautés autochtones, ayez conscience de la relation de pouvoir en jeu et de son éventuelle incidence sur leur réponse.

Par exemple, des étudiantes et étudiants autochtones disent se voir inviter à parler de leur communauté et de leur histoire en classe afin de pallier les connaissances limitées de la personne enseignante sur les réalités autochtones. À leurs yeux, il est difficile de refuser de telles demandes vu la position d'autorité de la personne enseignante.

« Vous ne demandez pas à une personne étudiante de donner un cours de mathématiques, vous utilisez son histoire personnelle et familiale. Vous lui demandez de parler de sa communauté, de raconter des histoires très personnelles. Alors comment compenserez-vous cette personne? » – Vicky

Le consentement continu est un autre principe à respecter lorsque vous travaillez avec les communautés autochtones. Michelle explique que « le consentement est un principe relationnel. Dites à vos collaboratrices et collaborateurs que vous ne diffuserez pas le contenu qu'ils vous fournissent sans les en informer et sans leur accord. Le fait qu'ils aient signé un formulaire de consentement ne signifie pas que vous pouvez faire tout ce que vous voulez avec leurs données. Le consentement continu implique aussi de rester en contact avec les gens et de procéder à des vérifications régulières ».

Les formulaires de consentement du comité d'éthique de la recherche de l'Université peuvent ne pas être adaptés à la réalité de vos collaboratrices et collaborateurs. Celeste explique que les formulaires de consentement doivent être accessibles : « Si vous envoyez des formulaires de consentement par voie électronique, est-ce que les gens peuvent les ouvrir? Comprennent-ils le français ou l'anglais? Peuvent-ils écrire dans l'une de ces langues? Je connais des gens qui ont du mal à signer un document. Ils griffonnent plutôt un petit symbole. L'Université acceptera-t-elle cette signature? » Dans ces cas, envisagez de trouver d'autres formulaires de consentement afin de vous assurer que vos collaboratrices et collaborateurs s'engagent dans votre projet en toute connaissance de cause.

En quoi consiste le consentement?

Avant de demander à des Autochtones leur apport ou leur expertise, posez-vous les questions suivantes :

- Avez-vous parlé à la personne auparavant?
- Est-il possible que la personne se sente forcée, manipulée ou intimidée?
- Une relation de pouvoir est-elle en jeu (p. ex. étudiant-professeur, gestionnaire-employé, adulte-mineur)?
- Prenez-vous la personne au dépourvu sans lui demander son consentement préalable?
- Vos attentes sont-elles raisonnables? Sollicitez-vous un savoir cérémonial ou sacré auquel vous ne devriez pas avoir accès?
- La personne court-elle un risque émotionnel, mental, physique ou spirituel?
- Le sujet est-il relativement bénin ou pourrait-il compromettre le bien-être de la personne ou la (re) traumatiser?
- Cette contribution doit-elle être rémunérée?
- Si vous vous trompez au sujet de la situation et que vous causez un préjudice, assumerez-vous la responsabilité de votre acte?
- Attendez-vous de la personne qu'elle facilite l'accès à sa communauté?

Si un membre de l'effectif étudiant ou du corps professoral mène des recherches avec une communauté autochtone, il doit suivre un processus officiel d'approbation éthique, comme l'exige l'[Énoncé de politique des trois conseils EPTC 2 \(2002\)](#). Le [chapitre 3](#) de ce document aborde le processus de consentement.

Si vous avez des doutes sur la réponse à l'une ou l'autre de ces questions, ne poursuivez pas votre démarche sans consentement.

QUESTIONS D'AUTORÉFLEXION liées à la rémunération et au consentement

1. Quelle part du budget de votre projet est consacrée à la rémunération des collaboratrices et collaborateurs autochtones par rapport à la rémunération des collaboratrices et collaborateurs allochtones?
2. Dressez la liste des contributions visibles et invisibles de vos collaboratrices et collaborateurs autochtones (temps, connaissances, expériences, réseaux, récits, charge émotionnelle, défense d'intérêts, etc.).
3. En vous fondant sur votre réponse précédente, que considéreriez-vous comme une rémunération juste pour vos collaboratrices et collaborateurs? Définissez un plan pour rémunérer le travail invisible.
4. Quels mécanismes mettrez-vous en place pour valider ou renouveler le consentement au fil du temps?

POSITIONNEMENT

Enfin, nous vous recommandons de prendre le temps de réfléchir à votre position de **pouvoir et de privilège**. « C'est une partie importante du processus de décolonisation, car elle force [les autochtones] à mettre de côté les privilèges et la notion de supériorité qui leur a été transmise depuis la naissance afin d'écouter les perspectives [des Autochtones]⁷ ».

Collaborer avec les communautés autochtones implique de partager votre **pouvoir décisionnel**. Vous éviterez ainsi d'utiliser vos collaboratrices et collaborateurs comme des symboles et vous progresserez vers l'équité. Les membres de la communauté ont le droit de défendre leurs intérêts, particulièrement si vos décisions ont une incidence sur eux.

« Sachez que les Autochtones sont parfois fausement inclus ou utilisés comme de simples symboles d'inclusion dans les projets de recherche. Ces pièges vous guettent. Ayez-en conscience. » – Véronique

« Qui a le pouvoir de prendre des décisions? On nous demande de venir parler de nos points de vue afin d'autochtoniser ceci ou de décoloniser cela, mais nous n'avons aucun pouvoir décisionnel. » – Amanda L.

Les Autochtones sont souvent consultés, mais ils se trouvent rarement dans une position de pouvoir qui leur permet d'avoir une incidence sur les décisions ou d'y prendre part. Les autochtones doivent consciemment et activement retransférer ce pouvoir aux personnes et communautés autochtones.

Il se peut que vous reproduisiez les hiérarchies et les relations de pouvoir existantes dans votre travail auprès des communautés, surtout si vous appartenez à un établissement d'enseignement. Un engagement sincère devrait reconnaître et remettre en question les structures coloniales. Votre motivation réelle devrait être le changement social.

« Les chercheuses et chercheurs doivent penser sérieusement à ce qu'ils font, aux objectifs de leurs travaux et à ce qu'ils peuvent apporter aux membres de la communauté. C'est leur responsabilité. Ils ont le privilège incroyable de faire partie d'un établissement d'enseignement supérieur et de pouvoir accéder à ses ressources. Il est essentiel d'en faire bon usage. » – Michelle

Trouver des façons d'intégrer les connaissances et pratiques autochtones dans l'engagement communautaire ne suffit pas. Il faut comprendre comment le pouvoir est négocié dans les activités

d'engagement communautaire et trouver « un équilibre entre les priorités de l'établissement et celles de la communauté, négocier les relations de pouvoir et se positionner par rapport aux autres⁸ ».

Façons de remettre en question les structures de pouvoir

- Comprendre votre position et votre privilège d'allochtone.
- Défendre la juste reconnaissance et la rémunération équitable des collaboratrices et collaborateurs autochtones, particulièrement dans la recherche.
- Créer ou promouvoir des occasions de financement réservées aux projets dirigés par des Autochtones.
- Vous informer sur les protocoles de la communauté afin d'aborder ses membres adéquatement.

QUESTIONS D'AUTORÉFLEXION liées au positionnement

1. Quel pouvoir vous confèrent votre race, votre classe, votre genre, votre orientation sexuelle et vos capacités physiques et mentales?
2. Quels mécanismes allez-vous mettre en place pour prendre des décisions collectives?
3. Comment pouvez-vous prendre en considération et atténuer les iniquités et relations de pouvoir entre Autochtones et allochtones?
4. Utilisez-vous des ressources ou des lieux qui sont destinés aux communautés autochtones ou qui pourraient leur être proposés?
5. Votre projet pourrait-il causer un préjudice involontaire? Avez-vous un plan de gestion des risques?

7 Office of Aboriginal Initiatives. Indigenous Allyship: An Overview. Université Wilfrid-Laurier; 2015, p. 13.

8 Frawley, J., Larkin, S., et J.A. Smith. Indigenous Pathways, Transitions and Participation in Higher Education From Policy to Practice. 2017, p. 37.

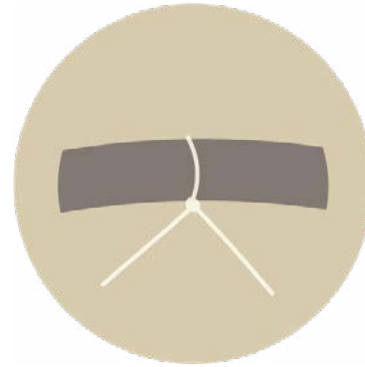
UNE DÉMARCHE À POURSUIVRE



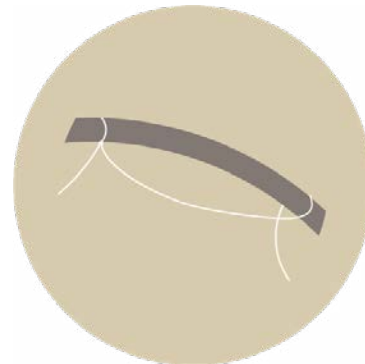
Comment poursuivre votre démarche? Quelle est la prochaine étape pour vous? Nous vous invitons à **imaginer le tissage d'un capteur de rêves**, qui illustre bien le processus d'établissement de relations et de collaboration avec les communautés autochtones. Cette analogie visuelle reflète la complexité de l'engagement communautaire et la collaboration idéale à laquelle nous aspirons.

Le capteur de rêves est souvent utilisé pour représenter les nations autochtones et pour beaucoup, il est considéré comme un stéréotype et un symbole de l'homogénéisation des cultures autochtones. Or, nos conversations avec la professeure Bimadoshka Pucan nous ont permis de comprendre que le capteur de rêves a une signification culturelle pour les Anishinaabeg, entre autres nations. Voilà donc une **illustration des idées fausses et des stéréotypes** qui peuvent être véhiculés sur les cultures autochtones et de la façon dont nos nouvelles relations peuvent nous apprendre des choses et nous permettent de dépasser les stéréotypes.

La toile d'un capteur de rêves est constituée d'un fil unique qui vient s'attacher à la base solide que forme le cerceau. Le premier nœud est crucial pour relier les boucles les unes aux autres et assurer la stabilité.



Nous croyons que le premier nœud est l'**information** : il vous faut une solide base de connaissances de l'histoire et des réalités autochtones pour soutenir vos relations et collaborations futures. Chaque point de vue autochtone est différent. Prenez donc le temps de tisser des liens et d'apprendre les uns des autres.



Le fil qui forme les boucles et vient se fixer au cerceau du capteur de rêves représente la nécessité **d'apprendre et de nouer des relations** avec les autres.

Chacune de ces boucles fondamentales qui s'attachent au cerceau représente un **engagement envers l'apprentissage et la réflexion**. En vous informant sur les faits historiques, faites preuve d'esprit critique quant aux injustices contemporaines et au discours colonialiste. Faites surtout preuve d'autoréflexion. Considérez votre propre position de pouvoir et de privilège, et réfléchissez honnêtement à vos intentions et à vos attentes.

« *Comprendre les structures, le pouvoir et son équilibre, ainsi que les différences interpersonnelles [...], pas seulement en matière de culture, mais aussi d'expériences vécues au sein des communautés autochtones.* » – Amanda L.

En tant que futur allié des peuples autochtones, assurez-vous d'attacher solidement vos boucles. Pour cela, il vous faudra faire preuve de patience, avancer à tâtons, faire attention, respecter autrui et accepter les faux pas que vous ferez inévitablement en cours de route.

Répéter et pratiquer ce que vous avez appris est essentiel à l'intégration de vos connaissances. Vous pourriez devoir refaire une boucle avant de passer à la prochaine. Toutefois, ne visez pas la perfection : ce parcours peut prendre toute une vie, et les erreurs sont inévitables.

Mettez en pratique les valeurs et les principes que sont l'écoute, le respect de l'expertise autochtone, la réciprocité, la responsabilité, la rémunération équitable, le renouvellement du consentement et la réflexion sur votre position, votre pouvoir et vos privilèges.

En vous dirigeant vers le centre du cerceau, vous ferez de plus en plus de nœuds et renforcerez votre toile. Pour chaque relation établie, vous nouerez un nœud, bouclerez une boucle. Votre toile deviendra de plus en plus solide. Elle représentera la solidité et la confiance dans vos relations avec les communautés autochtones.

À la fin, votre toile ne sera peut-être pas parfaite. Le centre pourrait être décalé ou les boucles pourraient ne pas être aussi serrées que vous l'auriez voulu, mais **c'est le processus de tissage, de renforcement des compétences, d'apprentissage, d'établissement de relations et de liens de confiance qui compte.** Chaque toile que vous tisserez sera différente. Elle représentera la richesse et la diversité des nations avec lesquelles vous collaborez et nécessitera toujours plus d'apprentissages de votre part.

Tisser la toile d'un capteur de rêves exige des ressources (matériel, temps et connaissances). Elle requiert de son créateur des actes, des décisions, des essais et des erreurs, à l'image du développement de relations. Par-dessus tout, le résultat est représentatif du degré de maîtrise et d'expérience de l'artisan et il n'est jamais parfait.

« *C'est un processus continu. On ne peut jamais cesser de nourrir la relation.* » – Véronique

Enfin, vous apprendrez très probablement à tisser votre capteur de rêves d'une personne qui l'a appris avant vous et qui est en mesure de transmettre son savoir. Prêtez attention, écoutez,

faites preuve de respect et acceptez de céder une partie de votre pouvoir. Cette attitude s'applique au tissage de capteur de rêves, mais aussi à la collaboration avec les communautés autochtones.

N'oubliez pas que ce parcours est une expérience d'apprentissage. Il n'est pas linéaire et ne comprend pas d'étapes précises. Les compétences que vous allez acquérir pourront être rectifiées et renforcées au fil du temps. Acceptez d'apprendre de vos erreurs et des éventuels refus de la communauté. « Vous ne pouvez pas "devenir un allié". Vous pouvez seulement aspirer à en être un, car l'alliance inclusive implique de conserver un regard critique sur soi, de réévaluer comment nous choisissons de vivre et de nous comporter et de penser aux répercussions (directes ou indirectes) de nos habitudes et de nos choix de vie sur les peuples autochtones⁹. »



**BUREAU DE L'ENGAGEMENT
COMMUNAUTAIRE**